

RÉUNION PARTICIPATIVE
Mardi 2 Juillet à 18h
Salle polyvalente de Lagord

Puy Mou

MON NOUVEAU QUARTIER À LAGORD

ECHANGES AUTOUR DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX DU PROJET

Inscription ici ou au 01 43 14 50 01

lagord
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Réunion publique de lancement de la concertation préalable

ATELIER PARTICIPATIF #1
2 juillet 2024

Déroulé

- **Introduction de la soirée**
- **Présentation de la démarche de concertation** (calendrier, objectifs), **du projet, de la phase en cours** (Etudes Préalables)
- **Travail par table** atelier à partir des premiers éléments de **diagnostic** et des **orientations : formulez vos recommandations pour le projet**
- **Exposition**
- **Conclusion de l'atelier**





Accueil et introduction de

Monsieur Antoine GRAU, *Maire de Lagord*

**& Madame Katherine CHIPOFF, *Conseillère
Communautaire Déléguée aux opérations
d'Aménagement d'intérêt communautaire***



**Secteur du
Puy-Mou**



Présentation de la démarche de concertation

La logique du cahier de recommandations

- ❑ L'objectif de la démarche est de rédiger un cahier de recommandations citoyennes pour nourrir le projet.
- ❑ Ce cahier sera **annexé au cahier des charges de la consultation qui permettra de sélectionner l'opérateur qui réalisera le projet** du futur quartier Puy Mou II.
- ❑ Ce cahier ne sera **pas prescriptif** mais il aura une forte influence sur ce que proposeront les opérateurs.
- ❑ Ce cahier que vous allez rédiger **doit respecter les grandes orientations du projet.**
- ❑ Il est organisé autour de **quatre thématiques** :
 - Le bâti, la forme urbaine
 - Les espaces publics, les usages, vie de quartier
 - La qualité environnementale
 - Les mobilités

Les 6 engagements de la concertation

Faire preuve de clarté
sur ce que l'on met en
débat

Mobiliser toutes les
parties prenantes

Partager les
présentations et
comptes-rendus de
tous les débats

Organiser le débat
pour que la discussion
ait lieu **avec**, et surtout
entre, les participants

Etudier sincèrement et
attentivement toutes
les propositions

En fin de processus,
**rendre compte des
décisions prises**

Le calendrier de la démarche

LA CONCERTATION POUR ÉCRIRE LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS



L'ENQUÊTE PUBLIQUE / Mise à disposition d'un dossier et d'un registre pour recueillir les contributions du public



Mise à disposition d'un DOSSIER et d'un REGISTRE pour recueillir les contributions



A votre disposition en VERSION PAPIER

En mairie de Lagord

02- HORAIRES DE LA MAIRIE de LAGORD / SERVICE URBANISME
Pour la mise à disposition physique du dossier et registre

Adresse : 1 Rue de la Métairie – 17140 Lagord
Tel : 05 46 00 62 00
Email : mairie@lagord.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi 8h30 - 12h15 13h30 - 17h00
Mardi 13h30 - 18h00
Mercredi 8h30 - 11h45 13h30 - 17h00
Jeudi 8h30 - 11h45
Vendredi 8h30 - 12h15 13h30 - 16h00

A la CdA de La Rochelle

01 – JOURS & HORAIRES DE LA CDA de LA ROCHELLE / SERVICE URBANISME
Pour la mise à disposition physique du dossier et registre

Adresse : 25 Quai Maubec - 17000 La Rochelle.
Tel : 05 46 30 36 23
Email : accueil-urbanisme@agglo-larochelle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Tous les matins, du lundi au vendredi
De 09h à 12h30

A votre disposition en VERSION DEMATERIALISÉE

Site internet de Lagord

<https://www.lagord.fr/actualites/item/606-projet-puy-mou>

Site internet de la CdA de La Rochelle

<https://www.agglo-larochelle.fr/projets-d-amenagement/quartier-du-puy-mou>

24 juin
Ouverture
registre

4 octobre
Clôture
registre



Présentation du contexte et des premières intentions du projet Puy Mou

Par Pierre-Thomas Cochaud Doutreuwe

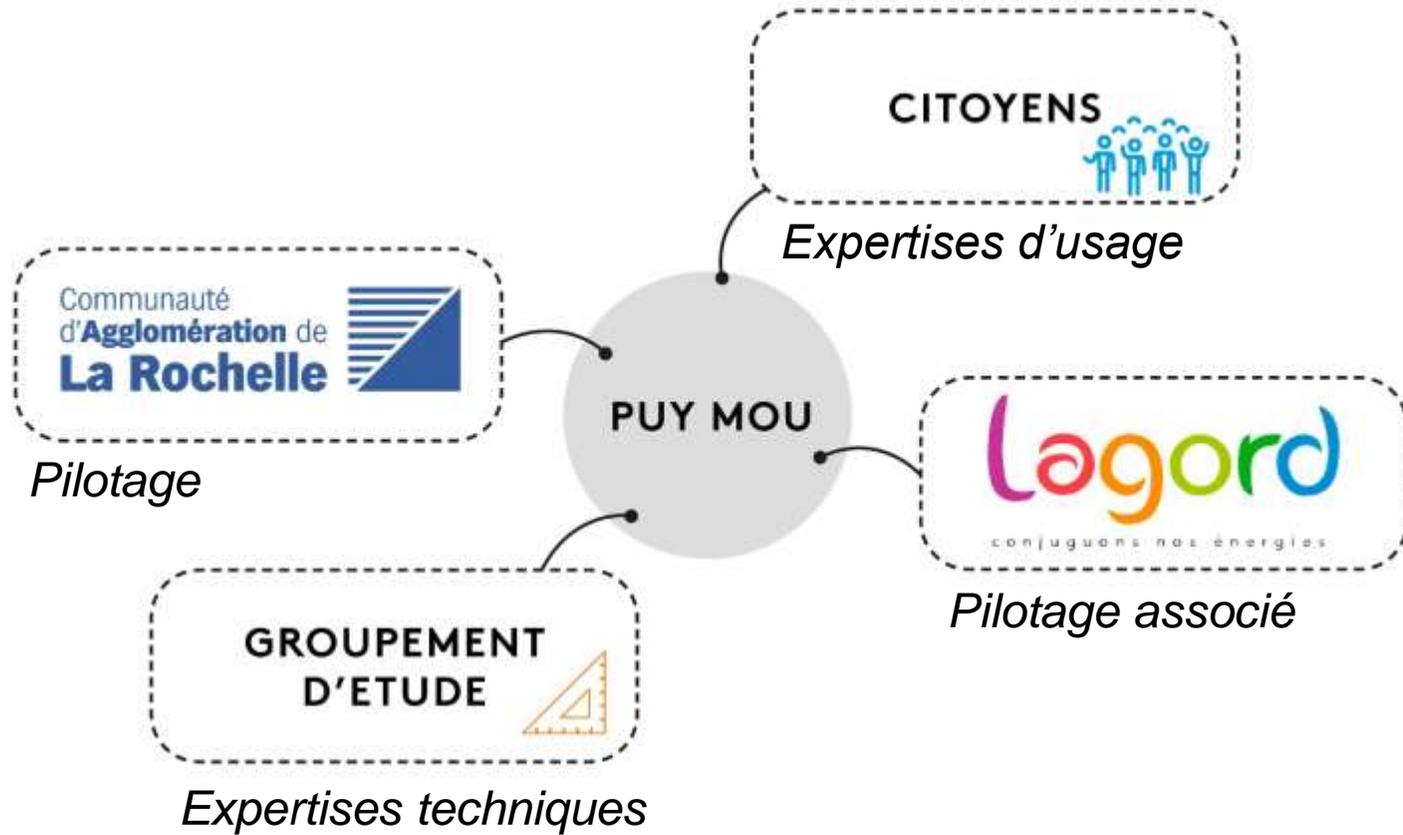
Paysagiste & Urbaniste

Associé 22°

22 vingt
deux
degrés

mandataire d'un groupement pluridisciplinaires

LES ACTEURS DU PROJET



GROUPEMENT D'ETUDE

22 VINGT DEUX DEGRÉS
22° - Paysagistes et urbanistes - mandataire du groupement

PADW - Architectes et urbanistes

MAGEO
MA-GEO - Génie urbain, Vrd, gestion intégrée de l'eau pluviale et AMO réglementaire et aménagement durable

ETAMINE - Ecologie, éco-conception, stratégie bas carbone

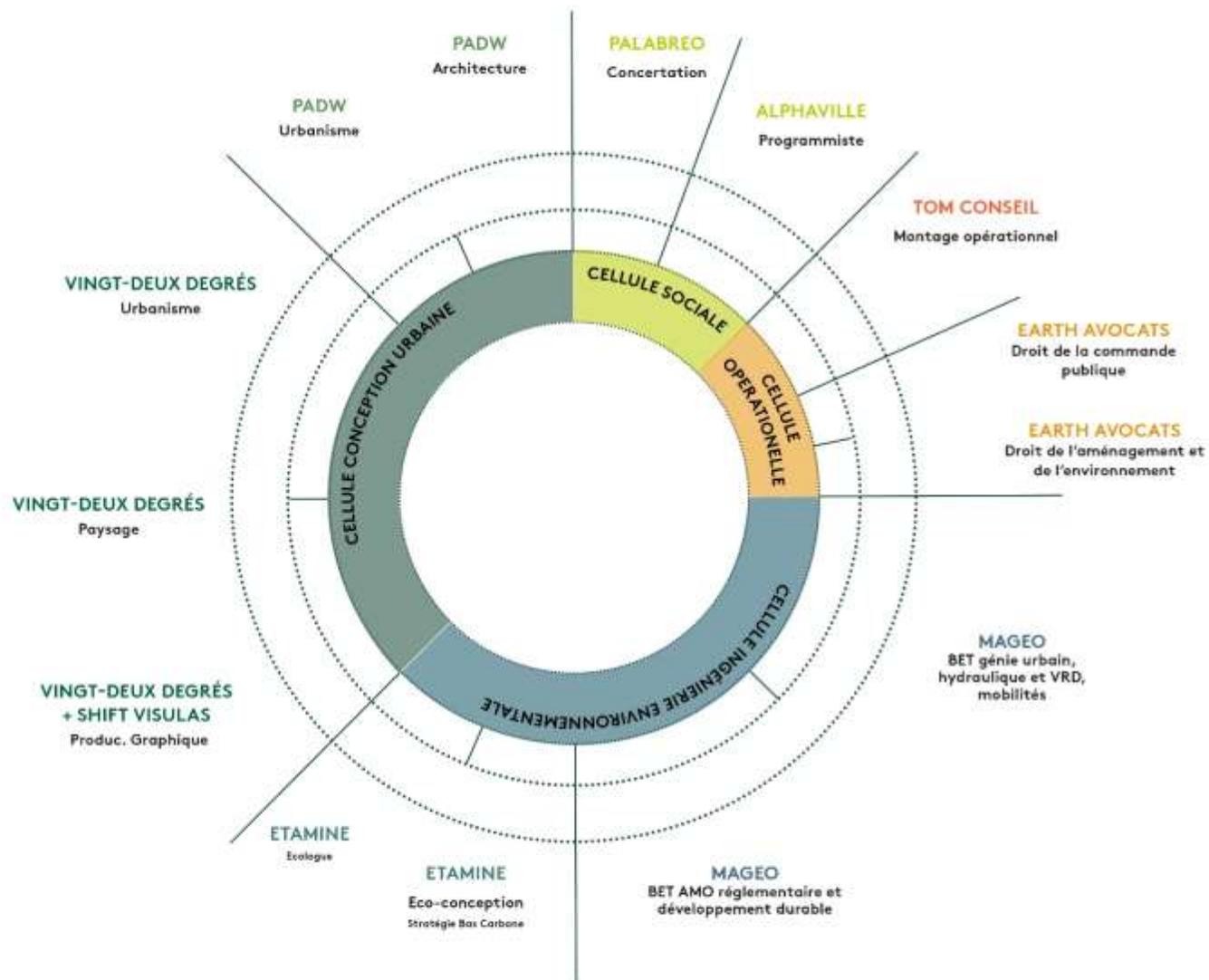
palabreo
PALABREO - Agence de concertation

ALPHAVILLE
ALPHAVILLE - Programmiste

TERRITOIRE OUTRE MESURE
Territoire Outre Mesure - AMO aménagement opérationnel, ingénierie financière et opérationnelle

earth avocats
EARTH AVOCATS - Montage juridique

Shif
SHIFT VISUALS - productions graphiques



01.

Contexte

DOUBLE ORIENTATION SUR LE TERRITOIRE

Pour respecter le caractère agricole des villages de l'Hourmeau, Saint-Xandre et Nieul, des coupures d'urbanisation doivent être impérativement maintenues. Elle forment les principaux corridors de biodiversité et le lien entre les écosystèmes maritimes, terrestres et ceux des zones humides

NATURE

VILLE

Tirer parti des richesses des chaque territoire de rattachement

DU VIEUX PORT AU PORT DU PLOMB

- > Ménager la fin de ville
- > Tisser le naturel et l'urbain (arrêter de les opposer)
- > Concilier les pratiques anciennes et les pratiques actuelles > travailler la transition de densité

Puy Mou va permettre d'établir un nouveau front. A l'inverse d'un mur pignon, il est ouvert et connecté aux grands paysages. Sa proximité à une multitude de points attractifs de l'agglomération ancre le futur quartier dans un maillage existant de lieux vivants.

Port du Plomb

Puy Mou

Vieux Port



OUVERTURE SUR L'ARRIÈRE-PAYS

Pertuis Breton



Marais de Pampin



Les Portes Océanes

Port du Plomb



La Bourelle



Louzières



Louaille

Lagune de Nieul-sur-Mer



Nieul-sur-Mer

L'Houmeau

La Genillère

Complexe Sportif La Pinière

Le château



Sentier découverte de Lagord

La Boularde



Puy Mou

Complexe Sportif Lagord

Lagord

Puy Mou I

Parc Charrier



Av. de Lagord

ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN LAGORDAIS



1955



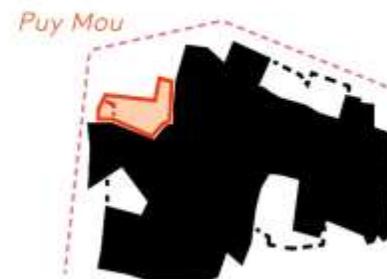
1975
Construction de la N237
Remembrement agricole
Extension du centre bourg vers le sud



2003
Extension vers le nord, l'est et l'ouest
Au sud de la N237 construction de la gendarmerie et
de la régie des transports communautaires rochelais



2023
Construction du quartier Atlantech
Parking relais Greffières



PAYSAGE LOCAL



Repères urbains // Panorama depuis la rue du Parc



Parc André Charrier



Salle Charrier



Quartier Puy Mou (lgmts collectifs)
vu depuis le parc



Forme urbaine développée dans la 1ère opération
(Logements individuels)



S'inscrire dans la continuité des espaces publics



Circulation piétonne au sein du quartier (venelles)



Stationnements situés en entrée de quartier

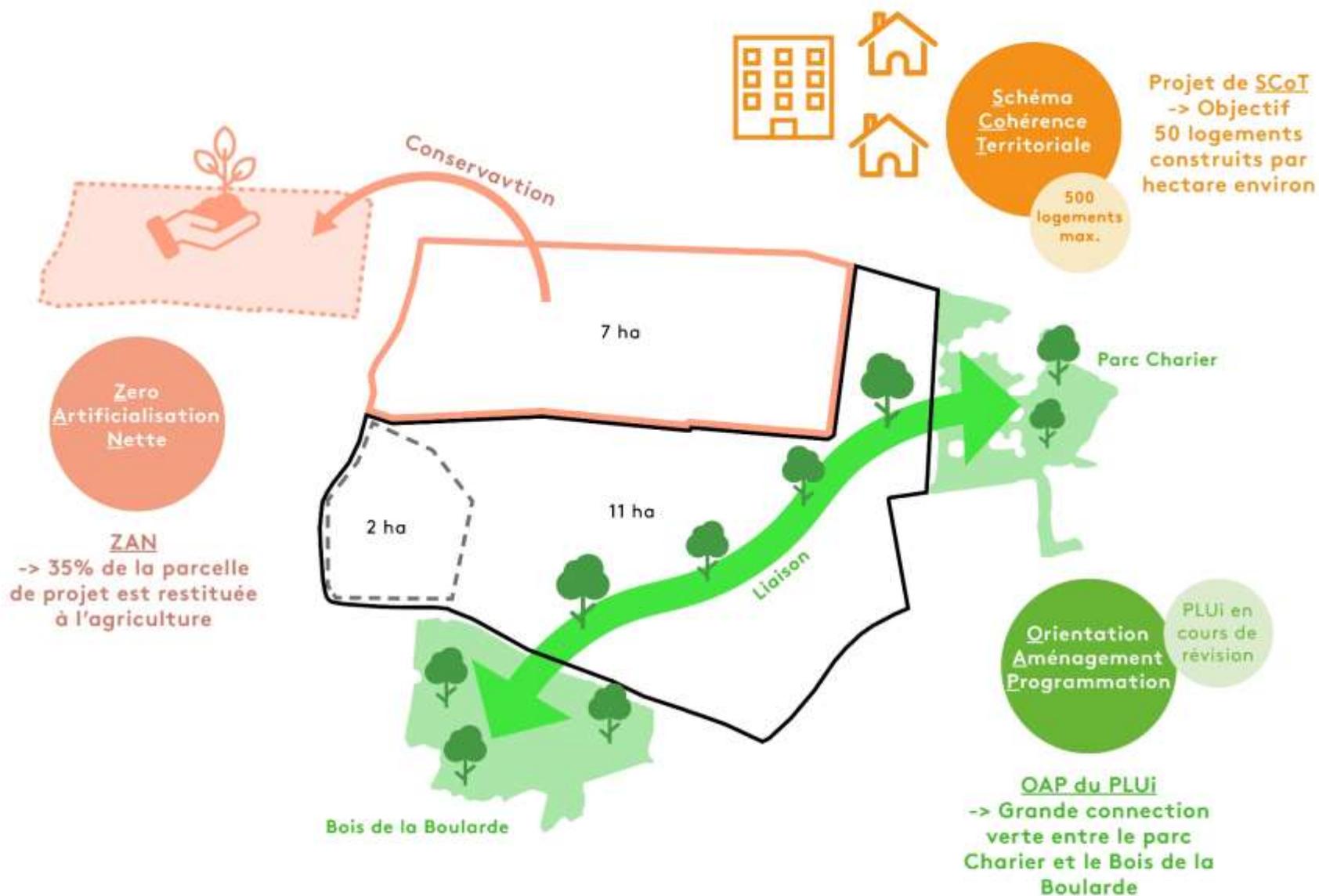


Écrire la suite

02.

Les obligations réglementaires

NOS OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES



03.

Enjeux programmatiques

Thématique 01

Environnement et paysage

STRATÉGIE BAS-CARBONE

Réduire l'empreinte
Carbone



Eviter les effets de chaleurs



Gerer durablement les
eaux pluviales



Amplifier la biodiversité



LE FUTUR QUARTIER DANS SON CONTEXTE



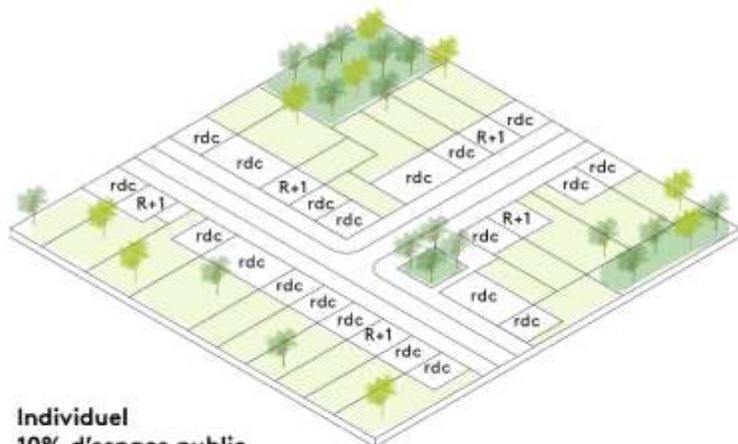
Thématique 02

Formes urbaines

CONSTRUIRE AVEC LA NATURE

Pour un même nombre de logements,

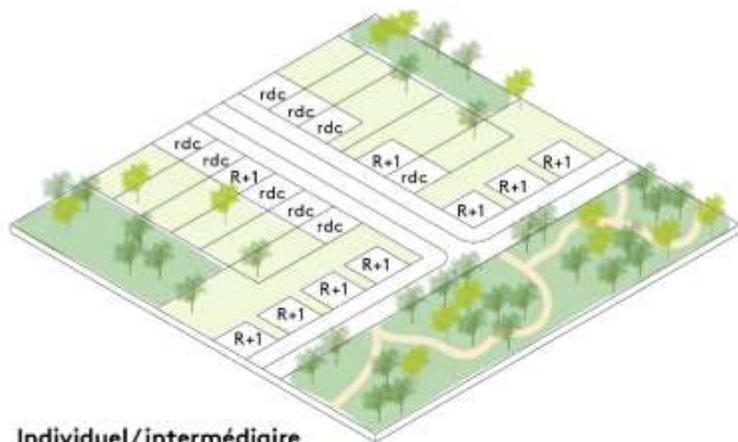
■ Espace privé
■ Espace public



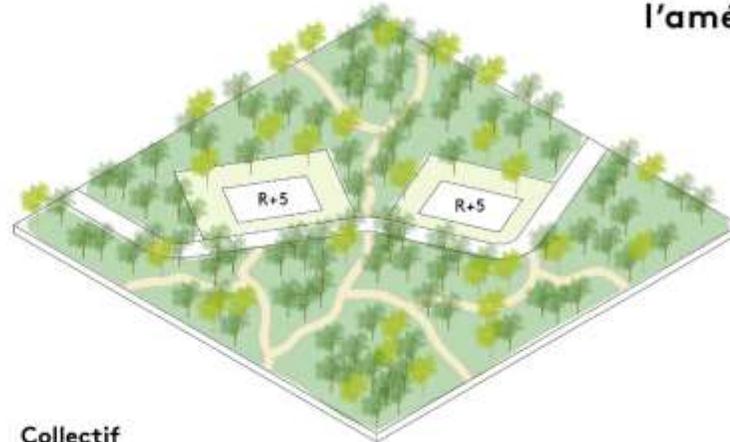
Individuel
10% d'espace public
végétalisé



Intermédiaire / collectif
68% d'espace public
végétalisé



Individuel / intermédiaire
38% d'espace public
végétalisé



Collectif
79% d'espace public
végétalisé

-> La faune et la flore
retrouvent leur place dans
l'aménagement du sol

Thématique 03

Espaces publics

PLACE DE RENCONTRE



FLÂNERIE



SPORT ET JEUX



PEDAGOGIE



GESTION DE L'EAU



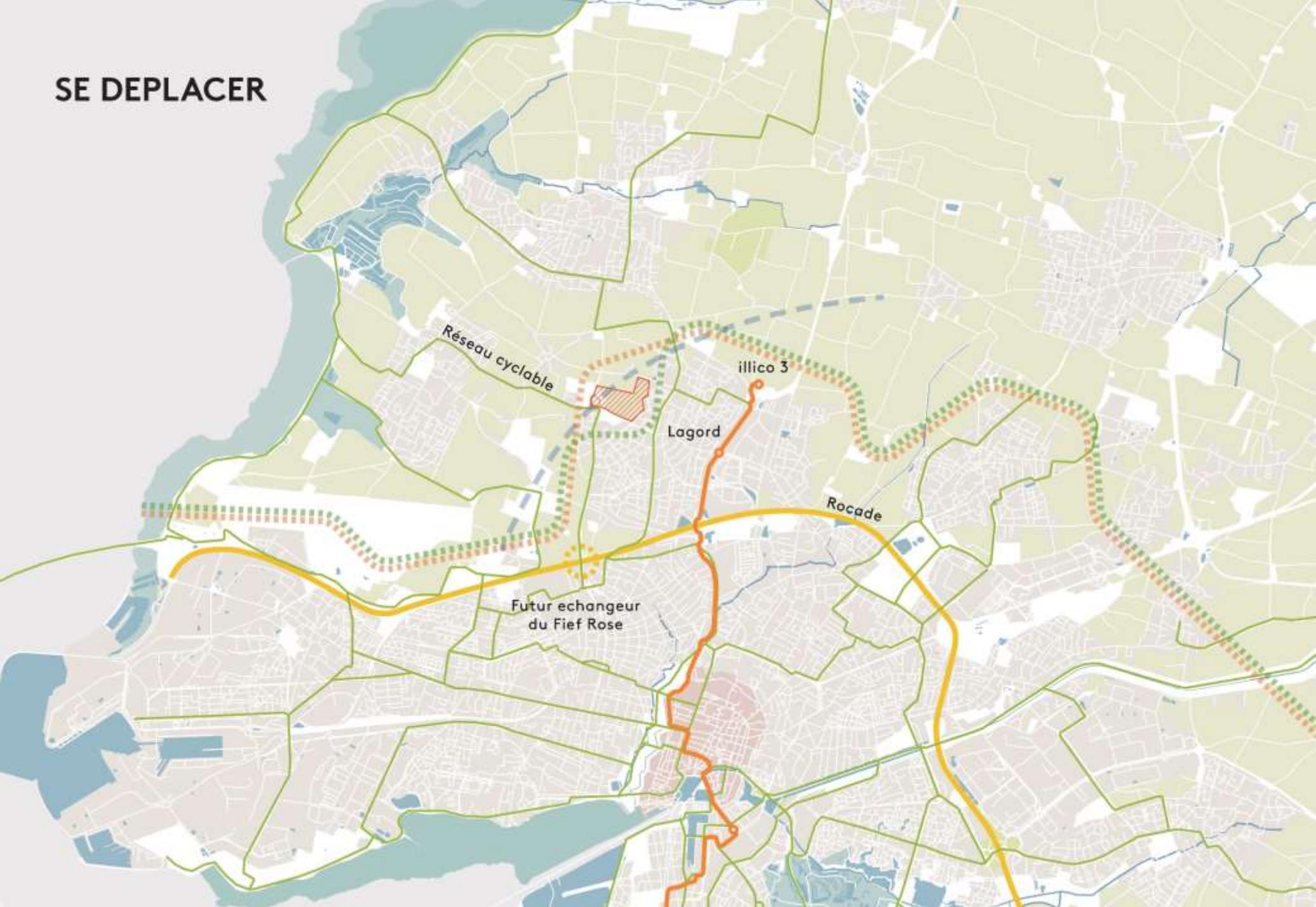
FRAICHEUR



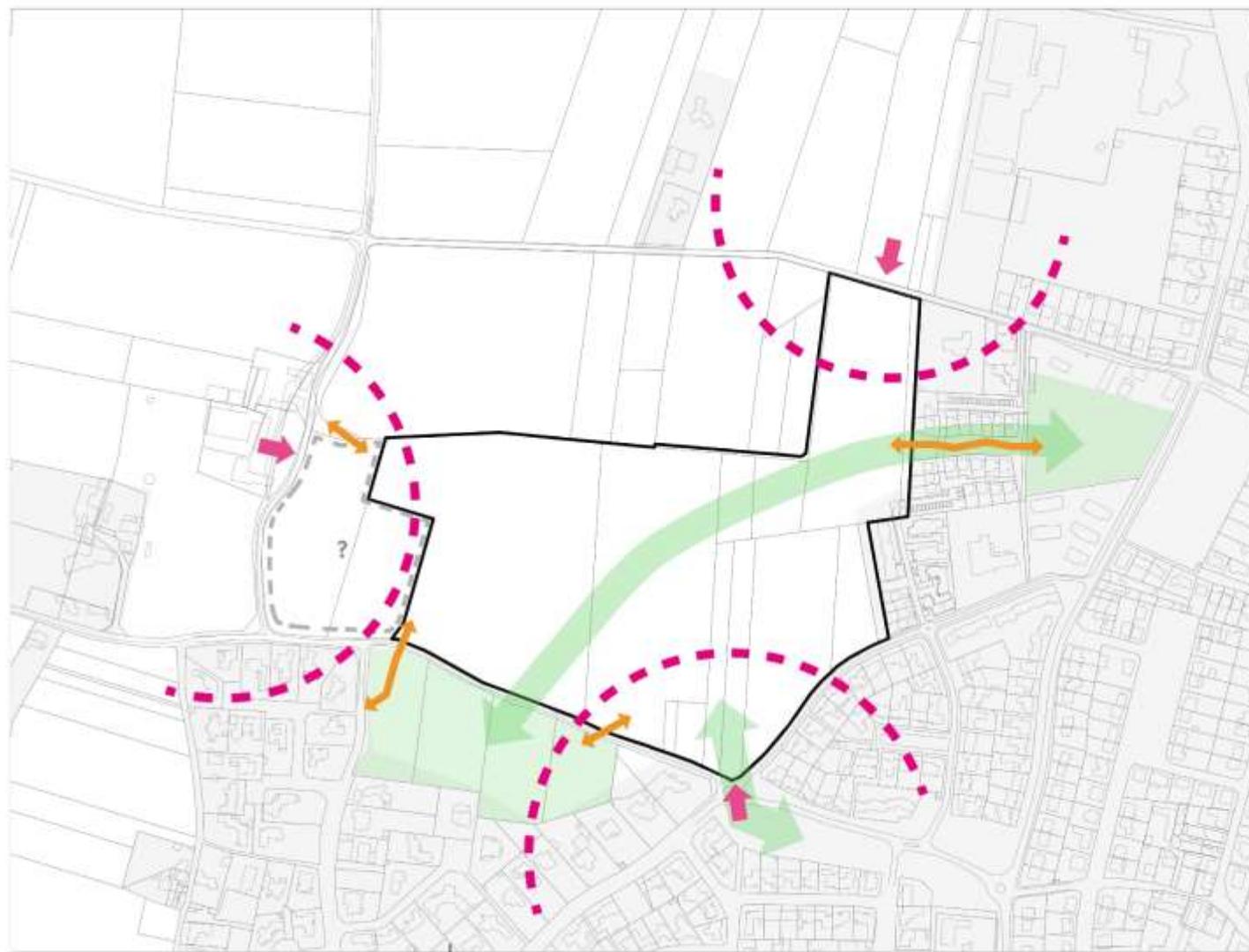
Thématique 04

Mobilités

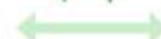
SE DEPLACER



LES POSSIBILITÉS DE CONNEXIONS DU FUTUR QUARTIER



Légende :



Connexion écologique et paysagère



Liaison mobilité douce (piéton, cycle)



Liaison motorisée



Concentration du stationnement aux entrées du quartier

QUELQUES EXEMPLES DE STATIONNEMENT



04.

Les grandes orientations

- Assurer la connexion entre le parc Charrier et le Bois de la Boularde



- Limiter l'impact du projet sur les terres agricoles



- Penser la gestion de l'eau du projet sur site



- Conserver et amplifier la haie du bois de la Boularde



- Construire des logements de qualité et accessibles pour tous

40%	Logement locatif social
20%	Logement accession abordable
+	
40%	Logement libre

- Assurer la pérennité de tous les bâtiments et aménagements dans le temps



- Veiller à la bonne intégration du projet



- Varié les hauteurs de bâti pour assurer des transitions douces tout en assurant la construction de 500 logements



- Créer des lieux de vivre ensemble, de rencontre



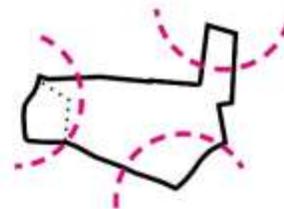
- Insuffler une identité au futur quartier



- Faciliter l'accès aux alternatives à la voiture individuelle



- Repenser le stationnement sur l'espace public



- Réaliser un projet à l'exemplarité environnementale



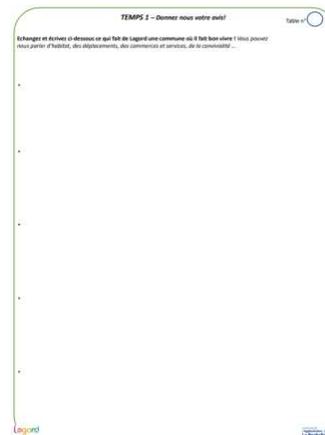


Le travail par table

Le travail par table – les consignes

Un travail en plusieurs temps

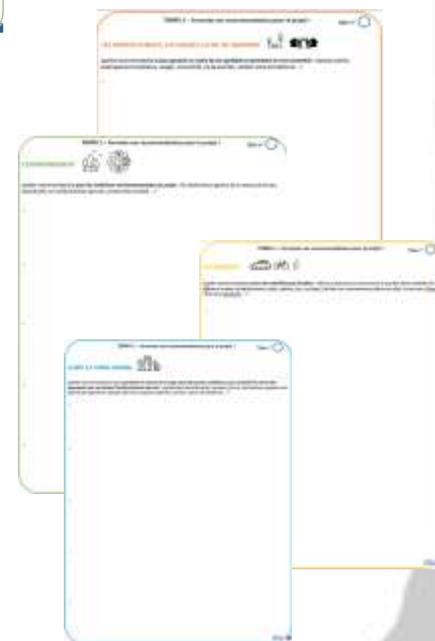
→ **TEMPS 1 : Par table**, dites nous ce qui fait de Lagord une commune où il fait bon vivre !  20 min



Désignez un greffier pour prendre des notes !

→ **TEMPS 2 : Par table**, prenez connaissance des grandes fiches pour chacune des quatre thématiques (*les espaces publics, les usages, la vie de quartier / l'environnement / les mobilités / Le bâti, la forme urbaine / autres*).  1h

Echangez et notez vos recommandations dans le respect des orientations énoncées



→ **TEMPS 3** : Exposition de vos travaux et échanges informels avec les élus et les équipes  25 min

Le travail par table – les consignes



20min

TEMPS 1 – Donnez votre avis !

→ **Par table**, dites nous ce qui fait de Lagord une commune où il fait bon vivre !

Désignez un greffier pour prendre des notes !

TEMPS 1 – Donnez nous votre avis!

Table n°:

Echangez et écrivez ci-dessous ce qui fait de Lagord une commune où il fait bon vivre ! Vous pouvez nous parler d'habitat, des déplacements, des commerces et services, de la convivialité ...

Lagord

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

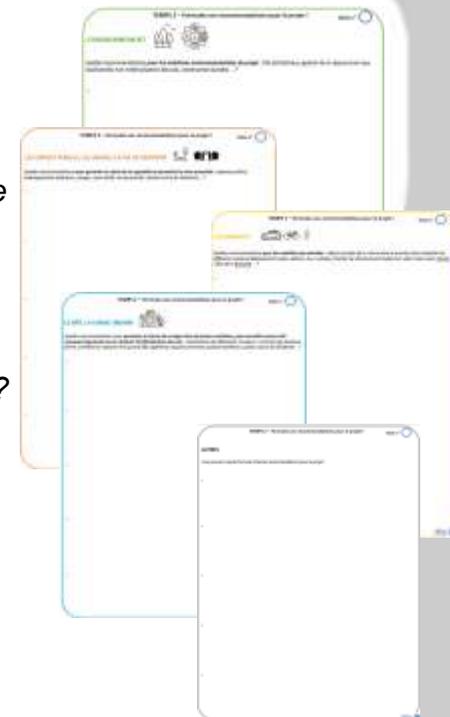
Le travail par table – les consignes



TEMPS 2 – Formulez vos recommandations pour le projet en nous disant ce qu'il vous donnerait envie de vivre dans le quartier, de vous y promener ...

Désignez un greffier pour prendre des notes !

- ➔ **Par table**, complétez la fiche A3 pour chacune des thématiques. Lisez les questions, échangez entre vous et notez vos réponses sur la feuille A3
- **Le bâti, la forme urbaine** : *Quelles recommandations pour permettre à chacun de se loger dans de bonnes conditions, pour accueillir les 500 logements maximum tout en limitant l'artificialisation des sols : implantation des bâtiments, hauteurs, forme, architecture, qualité des logements, pour quels habitants, espaces verts, espaces communs, espaces extérieurs, jardins, cœurs de résidences ...?*
 - **Les espaces publics, les usages, la vie de quartier** : *Quelles recommandations pour le cadre de vie et le vivre ensemble : espaces publics, aménagements extérieurs, usages, convivialité, vie de quartier, relation entre les habitants ...?*
 - **L'environnement** : *Quelles recommandations pour les ambitions environnementales du projet : îlot de fraîcheur, gestion de la ressource en eau, biodiversité, non artificialisation des sols, construction durable ...?*
 - **Les mobilités** : *Quelles recommandations pour des mobilités plus durables : réduire la place de la voiture dans le quartier, faire cohabiter les différents modes de déplacements (vélos, piétons, bus, cyclistes), faciliter les cheminements piétons et vélos, liaison parc Charier / Bois de la Boularde ... ?*
 - **Autres** : *si vous avez des recommandations sur d'autres thématiques*



Dès qu'une fiche est terminée, on l'affiche !



25 min

Exposition & échanges informels

Allez prendre connaissance des idées exprimées !